



AGROALIMENTAIRE

Contacteur la FGTA-FO :

> Didier Pieux
Secrétaire fédéral
Tel : 01 40 52 85 24
Courriel : didier.pieux@fgta-fo.org

Paris, le 20 octobre 2014

Accord LDC-Sofiprotéol : l'emploi avant tout

La création de la Société bretonne de volailles (SBV) participe à la réorganisation de la filière avicole française souhaitée par FO. Effectivement, comment peut-on importer 44 % de cette viande alors que l'on licencie en France des salariés qui possèdent un savoir-faire, et que l'on ferme des sites qui pourraient être viables ?

L'annonce de l'engagement par la SBV d'investir 100 millions d'euros sur cinq ans ne peut être que saluée. Toutefois, la nouvelle répartition des sites et leur spécialisation ne doit pas nuire aux salariés. La FGTA-FO attend des directions respectives que ce nouveau schéma soit appliqué en prenant en compte les spécificités de chaque salarié, qu'il soit mis en place tous les dispositifs qui pourraient s'avérer nécessaires, et surtout qu'aucun licenciement ne soit engagé.

La FGTA-FO et ses syndicats seront extrêmement vigilants sur ces questions prioritaires dans une région déjà largement touchée par la hausse du chômage dans ce secteur.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr